

Avis à Manifestation d'Intérêt

(SERVICES DE CONSULTANTS)

République du Bénin

Projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations (PRPES)

Objet : Réalisation d'une étude tarifaire pour l'alimentation en eau potable en milieu urbain.

Code SIGMAP : PI_DDPE_79700

Secteur : Hydraulique urbaine

Référence de l'Accord de prêt : 2200160001739

N° d'identification du Projet : P-BJ-E00-002

AMI N° 027/20/SONEB/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP/DDPE

BON A LANCER

1. La République du Bénin a obtenu un prêt du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) administré par la Banque africaine de développement afin de couvrir le coût du « Projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations » et a l'intention d'utiliser une partie du montant accordé au titre de ce prêt pour financer la réalisation d'une étude tarifaire pour l'alimentation en eau potable en milieu urbain.
2. Les services prévus au titre de ce contrat sont :
 - Analyse de la volonté et de la capacité à payer des ménages à faibles revenus pour le service d'alimentation en eau potable en milieu urbain ;
 - Analyse de l'évolution de la demande en eau, du cadre tarifaire actuel et du programme d'investissements ;
 - Détermination du coût de fourniture d'eau potable et du tarif moyen permettant d'assurer l'équilibre financier du secteur ;
 - Proposition d'une nouvelle structure tarifaire pour le service d'eau potable.
 - Création d'un modèle de révision tarifaire périodique.

La durée de l'étude est de quatre (04) mois avec comme date de démarrage estimée en mai 2021.

3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), Autorité contractante invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur

capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 15 heures à 18 heures 30 minutes à l'adresse ci-dessous :
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **22 juillet 2020 à 9 heures 30 minutes** et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude tarifaire de l'alimentation en eau potable en milieu urbain dans le cadre du projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations ».

BON A LANCER

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
A l'attention de M. la Personne Responsable des Marchés Publics
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (Bureau 112)
92 avenue, du Pape Jean-Paul II
Cotonou, BENIN
Tel: (+229) 21 31 22 72; Fax: (+229) 21 31 11 08;
Email: prmp@soneb.bj

Fait à Cotonou, le

29 JUIN 2020




Hugues MEHOUE

Personne Responsable des Marchés Publics

